

UNE FOIS À LA RETRAITE, les fonctionnaires seront placés devant un dilemme : leur faudra-t-il racheter leurs années d' "études", comme la loi les y encourage, ou décider de les reprendre séance tenante ? L'apprentissage des mathématiques contre le Scrabble ? La complexité du mode de calcul proposé par le gouvernement aux organisations professionnelles - il devrait être publié au *Journal officiel* d'ici à la fin de l'année - fait dire à un syndicaliste : " *Ce que l'on veut savoir, c'est ce que cela va nous coûter. A moins d'être féru de calculs actuariels, qui va s'appesantir sur ces équations ?* "

La loi sur les retraites crée un droit individuel à l'information. Mais à lire - et à tenter de comprendre - l'équation censée permettre aux fonctionnaires le rachat à l'Etat de leurs années d'études, on peut douter de la volonté du gouvernement de rendre ladite information accessible à tous. L'administration s'est attachée à détailler le calcul du coût du rachat d'un trimestre d'études. Age du capitaine ainsi obtenu :

$$p = (P - P') \cdot E \cdot (1 + C)$$

La solution de cette énigme

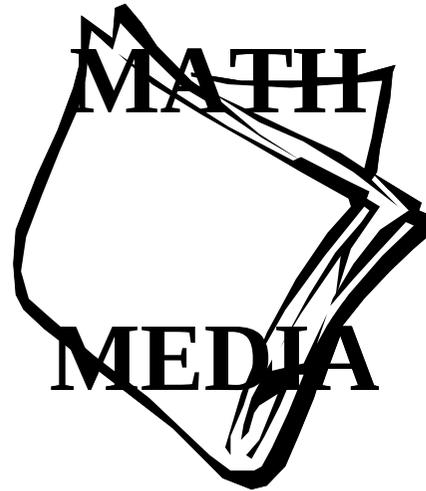
algébrique existe :

(elle figure, sous forme d'un barème clair, dans un autre décret...)

$$E = \left[\sum_{k=0}^{57} \left(\frac{1}{(1+i)^k} \cdot \frac{L_{Ak}}{L_A} \right) - \frac{13}{24} \right] \cdot \left(\frac{1}{(1+i)^{AB}} \cdot \frac{L_A}{L_B} \right)$$

Voici un gouvernement qui n'a de cesse de réaffirmer qu'il faut simplifier - le droit, les démarches et procédures administratives - pour faciliter la vie des citoyens. Il se targue de vouloir avancer à grands pas dans ce domaine : à peine le Parlement adoptait-il, en juin, une première loi l'habilitant à simplifier le droit par ordonnances qu'une seconde était en cours d'élaboration et annoncée pour la fin de l'année. Chaque ministère a été sommé de définir avant le 1^{er} mars 2004 une charte de la qualité de la réglementation. Objectif : s'assurer que tout nouveau texte réglementaire est rédigé de façon claire. Mais, comme s'en inquiétait récemment Pierre Méhaignerie, président de la commission des finances de l'Assemblée, " *La machine à créer de la complexité fonctionne toujours à plein régime.* "

Laetitia Van Eeckhout
Lu dans " *le Monde* ", début décembre



Merci à tous nos lecteurs qui alimentent cette rubrique. Qu'ils continuent à le faire, en nous envoyant si possible les originaux, et aussi les commentaires ou activités possibles en classe que cela leur suggère.

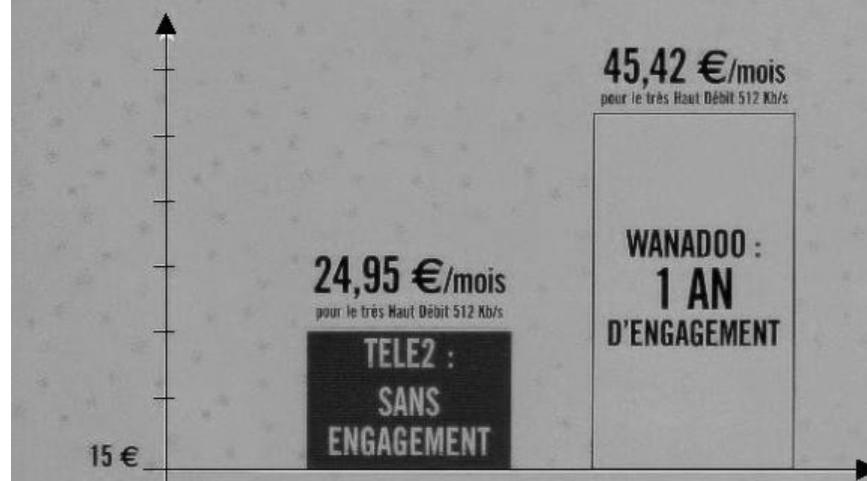
Envois par la poste à Jacques Verdier, 46 rue de la Grande haie, 54510-TOMBLAINE, ou par courrier électronique à jacquesverdier@free.fr



Mathématique au ski : est-ce l'effet de l'altitude qui contracte les dénivelés ? Ou est-ce l'effet du E de "dénivelée" ?

En tout cas, voilà une jolie opération...

PLUS ECONOMIQUE... COMPAREZ !



La graduation de l'axe vertical semble être de 5 en 5 € : cela correspond bien aux 24,95 € de Télé 2, mais pas du tout aux 45,42 € de Wanadoo... (qui correspondrait ici à environ 41,50 €).

Par ailleurs, le coût annoncé pour Wanadoo est environ 1,8 fois celui de Télé 2, alors que la hauteur du rectangle représenté à droite est environ 2,7 fois celle de celui de gauche.